

FICHE D'INSCRIPTION BOTY SCHOOL
SAISON 2018/2019
Maison Pour Tous Léo Lagrange - dès 7 ans

**ENFANT :**

Nom et prénom : Numéro de téléphone :

Date et lieu de naissance :

PARENT 1 :

Nom et prénom : Numéro de téléphone :

Adresse :

Adresse mail :

PARENT 2 :

Nom et prénom : Numéro de téléphone :

Adresse (si différente) :

Adresse mail :

IMPORTANT : ÉLÈVE AUTONOME / AMENÉ PAR UNE AUTRE PERSONNE :

- j'autorise mon enfant à arriver et à repartir seul aux cours de breakdance
- j'autorise à déposer et récupérer mon enfant aux cours de breakdance. Numéro de téléphone :

CRÉNEAU CHOISI :**MERCREDI :**

- 13h00 - 14h30 : Débutants
- 14h30 - 16h00 : Intermédiaires

SAMEDI :

- 10h30 - 12h00 : Débutants
- 13h00 - 14h30 : Confirmés

DATES DE JOURNÉES DE PRÉ-RENTRÉE : 12, 15, 19 et 22 septembre – SUR LES HORAIRES DE COURS

DATES DE RENTRÉE : 26 septembre pour les mercredis, 29 septembre pour les samedis

DATES DE FIN DE COURS : 12 juin pour les mercredis, 15 juin pour les samedis

- Adhésion à l'association : 15€

- Cours sur un créneau de 1h30 par semaine en période scolaire : fonction du quotient familial

- Quotient entre 0 et 300€ : 100€
- Quotient entre 300 et 600€ : 125€
- Quotient entre 600 et 900€ : 150€
- Quotient supérieur à 900€ : 180€

- licence obligatoire (FFD) : 19€

PIÈCES À FOURNIR :

- 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique du breakdance (obligatoire pour la licence),
- 1 photo d'identité,
- attestation de Quotient Familial (CAF),
- cette fiche d'inscription dûment remplie,
- 1 enveloppe timbrée à votre adresse,
- règlement : 2 chèques à l'ordre de l'Association Attitude : l'un de 15€ + montant des cours, l'autre de 19€ (licence)

ALLERGIES ÉVENTUELLES :

COCHER :

- j'autorise l'association Attitude à photographier ou à filmer mon enfant lors des cours ou des stages de breakdance et autorise la publication de ces photographies dans la presse, sur le site web ou dans tout autre cadre à but non lucratif lié directement à l'activité du club. Je note que les publications ne donnent droit à aucune rémunération.

RENOVÉZ : l'ensemble du dossier à l'association Attitude – 15 rue Ste Ursule – 34 000 Montpellier ou à rapporter aux journées de pré-rentrée - **Chèques à l'ordre de l'association Attitude.**



INFORMATIONS CLUB - BOTY SCHOOL IMPORTANT À GARDER PAR LES PARENTS



DANS QUEL CRÉNEAU EST INSCRIT MON ENFANT :

MERCREDI :

- 13h00 - 14h30 : Débutants
- 14h30 - 16h00 : Intermédiaires

SAMEDI :

- 10h30 - 12h00 : Débutants
- 13h00 - 14h30 : Confirmés

DATES DE JOURNÉES DE PRÉ-RENTRÉE : 12, 15, 19 et 22 septembre – SUR LES HORAIRES DE COURS (ci-dessus)

DATES DE RENTRÉE : 19 septembre pour les mercredis, 22 septembre pour les samedis

DATES DE FIN DE COURS : 12 juin pour les mercredis, 15 juin pour les samedis

DATES DES STAGES :

- Vacances de Toussaint : 29 Octobre au 2 Novembre - 14h-16h débutants / 16h-18h confirmés
- Vacances d'hiver : 4 au 8 Mars - 14h-16h débutants / 16h-18h confirmés
- Vacances de printemps : 29 Avril au 3 Mai (dont 1er Mai Férié) 14h-16h débutants / 16h-18h confirmés
- Vacances d'été : 8 au 12 juillet débutants
15 au 19 juillet confirmés

Veillez créer un compte à l'adresse suivante :
www.attitude-association.onvareserver.com
Les inscriptions pour les stages se feront en ligne*

INFORMATION IMPORTANTE POUR LES COURS DU SAMEDI :

La Maison Pour Tous est fermée les samedis, l'entrée aux cours se fait par le portillon à gauche de l'entrée officielle de la MPT.

IMPORTANT : il est impératif que les élèves soient à l'heure, car le moniteur doit être là pour leur ouvrir la porte, et ne peut pas revenir pour ouvrir la porte aux retardataires.

INFORMATIONS IMPORTANTES :

- Toute inscription est définitive à partir de fin octobre. Aucune inscription ne pourra être remboursée au-delà de cette date,
- Si vous changez de numéro de téléphone en cours d'année, n'oubliez pas de nous en faire part, afin que nous puissions vous contacter en cas d'accident,
- Les enfants sont sous notre responsabilité à partir du moment où vous les confiez personnellement au moniteur. Ceci implique que vous accompagnez vos enfants aux cours et que vous vous assurez que le moniteur est bien présent et prêt à commencer le cours. En effet, il peut arriver en cas d'imprévu que le moniteur ne soit pas encore arrivé sur le skatepark à l'heure du cours et que votre enfant, déposé ou arrivé seul au skatepark, ne soit pris en charge par personne. Nous ne saurons être tenus responsables d'un accident survenu dans un tel cas.

Evolutions de l'association :

Au vu de la croissance du club et suite aux résultats du sondage en Juin, nous envisageons de développer un système de gestion optimisé permettant les inscriptions en ligne. Nous allons certainement mettre en place ce procédé pour les stages et éventuellement les sorties pour 2018/2019, et en fonction de l'ergonomie, pour la Rentrée 2019/2020. Deux nouveaux moyens de paiement seront disponible : CB et Virement, toujours possible de régler par chèque et par Espèces.

Veillez créer un compte directement via ce lien (que vous retrouverez bientôt sur notre site) : www.attitude-association.onvareserver.com
N'hésitez pas à cliquer sur l'onglet «aide en ligne» et/ou Foire aux Questions

WEB :

- Retrouvez-nous sur :
- Site internet : www.botyschool-mtp.fr
- Facebook : BOTY School Montpellier
- YouTube : BOTY School Montpellier

CONTACTS :

- Vous pouvez nous contacter par email et par téléphone :
- Email : botyschoolmtp@attitudeasso.com
- Téléphone : 04 67 60 35 65

